



### La sortie :

Il est nécessaire de respecter un délai entre la fin de votre intervention et votre départ de l'établissement. Le praticien décidera en accord avec l'anesthésiste de l'heure de votre sortie. Vous ne pouvez pas décider de quitter le service sans cette autorisation médicale de sortie et l'accord de l'infirmière.

Si une anesthésie a été pratiquée, vous devez respecter ces consignes :

- ▶ **Ne pas conduire pendant les 12 heures qui suivent l'intervention,**
- ▶ Rester joignable, avoir un moyen de communication,
- ▶ **Prévoir la présence d'un proche jusqu'au lendemain de l'intervention.**

Avant de quitter le service l'ensemble des documents médico-administratifs vous seront remis.

### Le lendemain

Vous serez contacté par une infirmière de l'unité de chirurgie ambulatoire, entre 10h et 14h, pour vérifier avec vous comment s'est effectué le retour à domicile. En cas d'intervention le vendredi, vous serez contacté le lundi suivant.

En cas d'inquiétude vous pouvez joindre :

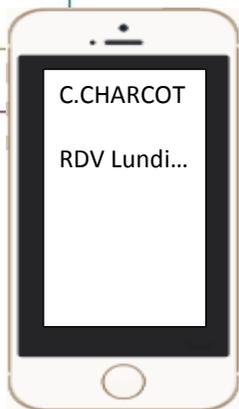
- ▶ directement le secrétariat du médecin qui vous a pris en charge,
- ▶ le service ambulatoire au 04.72.32.69.29 du lundi au vendredi de 7h à 20h.
- ▶ le médecin de garde après 20h, le WE et les jours fériés au 04.72.32.69.10

TOUTE L'ÉQUIPE DE LA CLINIQUE CHARCOT VOUS SOUHAITE  
UN PROMPT RÉTABLISSEMENT.



Ce passeport retrace la conduite à tenir en vue de votre intervention. Nous vous demandons de bien vous y conformer pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Coordonnées du service :  
Téléphone : 04.72.32.69.29  
Fax : 04.72.32.30.05



## VOUS ALLEZ ETRE HOSPITALISE DANS LE SERVICE AMBULATOIRE DE LA CLINIQUE.

### La veille :

Vous **recevrez un SMS**, ou à défaut un appel téléphonique, **vous indiquant l'heure à laquelle vous devez vous présenter.**

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes qui vous ont été données lors de vos consultations, à savoir :



- ▶ Prendre une douche (la veille et le matin de l'intervention)
- ▶ Suivre les consignes de jeûne qui vous ont été données
- ▶ Retirer tout maquillage, vernis à ongles et bijoux
- ▶ Dépiler la zone à opérer si nécessaire
- ▶ Prévoir un accompagnant chez vous, la nuit suivant l'intervention

En cas d'interrogations, appeler le : 04.72.32.31.80 jusqu'à 19h00.

**Pour les mineurs** : prévoir l'autorisation de soins signée **obligatoirement par les 2 parents.**

**Pour les patients sous tutelle** : la signature de la personne ayant autorité est obligatoire.

### Le matin :

N'oubliez pas :

- ▶ De prendre une douche,
- ▶ D'être à jeun selon les consignes,
- ▶ De porter des vêtements propres,
- ▶ De n'apporter ni bijoux, ni objets de valeur,
- ▶ D'apporter vos documents médicaux

(radiographies, examens de laboratoire, ordonnances récentes de vos médicaments habituels).

**Remplir et signer l'ensemble des documents remis (consentements chirurgical et anesthésiste, désignation de personne de confiance)**

### Le jour de l'intervention :

Vous devez vous présenter à l'accueil de la clinique à votre arrivée.

Un parking public et payant (30 minutes gratuites) est à votre disposition.



Conformément aux règles d'identitovigilance, et afin de garantir la sécurité de la prise en charge, un bracelet d'identification sera posé et comportera les éléments d'identité. Il permettra à tous les acteurs de la prise en charge de faire les vérifications nécessaires.

Après votre passage au bloc et en salle de soins post-interventionnelle, vous serez accompagné dans votre chambre ou dans un salon selon votre d'intervention. L'équipe soignante de chirurgie ambulatoire assurera votre surveillance jusqu'à votre sortie. Une collation vous sera servie.

